

## OBJECTIFS DE LA JOURNÉE

La réflexion s'élaborera en deux temps, s'articulant de manière complémentaire autour de la question de l'étudiant bénéficiaire, au cœur de nos préoccupations.

La partie plénière devrait permettre de remettre le concept de handicap dans son contexte historique, de passer en revue les différents modèles actuels et de rappeler le cadre légal d'application en Fédération Wallonie Bruxelles.

Les ateliers débuteront dès le matin et tenteront de répondre à l'élaboration du Plan d'Accompagnement Individualisé (PAI) correspondant à une situation particulière.

Les comptes-rendus des différents rapporteurs ainsi que le débat devraient permettre de mettre en évidence les forces et les faiblesses de la prise en charge actuelle afin de l'améliorer dans le futur.

## INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS

Inscription en ligne  
gratuite et obligatoire sur :  
[www.poleacabruelles.be](http://www.poleacabruelles.be)  
Date limite : lundi 30 janvier 2017

## INFOS PRATIQUES

- Date :** vendredi 10 février 2017  
**Lieu :** Haute École Libre de Bruxelles  
Ilya Prigogine - Campus Erasme  
Bâtiment P - 2<sup>ème</sup> niveau  
808 route de Lennik - 1070 Bruxelles  
**Accès :** station métro Erasme  
(terminus de la ligne 5)  
**Contact :** [adriano.leite@ulb.ac.be](mailto:adriano.leite@ulb.ac.be)



## AVEC LE SOUTIEN DE



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

## QUEL PARCOURS D'INCLUSION POUR QUEL ÉTUDIANT À BESOINS SPÉCIFIQUES ?

### Journée d'études

Organisée par la  
Chambre de l'enseignement  
supérieur Inclusif du  
Pôle académique de Bruxelles

vendredi 10 février 2017  
de 8h30 à 16 heures

ER : Pôle académique de Bruxelles-2017/AL - "Ne pas jeter sur la voie publique"

PÔLE  
ACADÉMIQUE  
DE BRUXELLES

- 8:30 ACCUEIL**
- 9:00 Introduction**  
Mr Renault TOCKERT  
Administrateur général de Cap 48 et médiateur de la journée
- 9:05 Historique du handicap**  
Mme Nadia BEZGAI  
Formatrice et animatrice de l'ASBL Badje
- 9:30 Modèles conceptuels**  
Mme Célia GRANDHOMME  
Conseillère au service d'accompagnement pédagogique CEFES ULB
- 10:00 Cadre légal en Belgique**  
Mme Chantal DOMBOUÉ  
Juriste au Cabinet du Ministre Marcourt
- 10:30 Pause-café**
- 10:45 Ateliers**
- 12:30 Déjeuner (offert)**
- 14:00 Compte-rendu des ateliers**
- 15:30 Débat**
- 15:45 Conclusion de la journée**  
Mme Nicole BARDAXOGLU  
Présidente de la Chambre de l'enseignement inclusif du Pôle académique de Bruxelles
- 16:00 FIN DU COLLOQUE**

### Atelier 1 : Maladies invalidantes

Les symptômes de maladies diverses peuvent avoir des conséquences et un impact négatif sur le parcours scolaire des étudiants, que la pathologie soit visible ou invisible. Par exemple, les impacts peuvent être : absences pour cause de soin, fatigue importante liée à la maladie, aux traitements lourds.

*Quels aménagements proposer pour que l'étudiant puisse à la fois avancer dans son parcours de formation et gérer ses soins de manière sereine ?*

### Atelier 3 : Troubles de l'apprentissage

Les troubles d'apprentissage sont permanents, souvent invisibles et complexes. Ils font référence à des difficultés qui induisent des conséquences diverses dans le parcours de l'étudiant. Les plus connus sont la dyslexie, la dysorthographe, la dyscalculie ou le trouble déficitaire de l'attention avec/ou sans hyperactivité.

*Quelles adaptations pour pallier ses difficultés ?*

Les ateliers seront constitués sur base des inscriptions en ligne et seront composés de la manière la plus transversale possible afin de rassembler des points de vue différents. S'y retrouveront des acteurs :

- de l'enseignement supérieur
- de la société civile (ASBL ou autres)
- des services sociaux
- des services d'accompagnement...

Un(e) étudiant(e) en situation de handicap apportera son témoignage dans chaque atelier comme base de la réflexion.

### Atelier 2 : Déficiences auditives

L'une des principales difficultés de l'étudiant atteint de ces déficiences sensorielles est l'accès à l'information auditive, mais les problèmes peuvent également se situer au niveau de la lecture ou dans l'accès aux concepts abstraits et complexes. L'information nécessaire à l'apprentissage étant globalement communiquée verbalement.

*Quelles adaptations peuvent être mise en place afin que l'étudiant puisse communiquer, s'informer, apprendre et échanger ?*

### Atelier 4 : Déficiences visuelles

La déficience visuelle provoque des conséquences fonctionnelles qui peuvent entraîner, à des degrés divers, des difficultés dans l'apprentissage. La plupart des problèmes que rencontrent les élèves malvoyants ou nonvoyants sont liés aux difficultés de prise d'informations visuelles, comme la lecture, mais aussi dans la communication par l'écrit.

*Selon les degrés de vision résiduelle, quelles techniques palliatives compensatoires s'avèrent-elles indispensables ?*

### Atelier 5 : Troubles moteurs et personne à mobilité réduite

Les conséquences des atteintes motrices peuvent se caractériser par des problèmes de la mobilité et altérer ainsi l'autonomie chez l'étudiant. Ses déplacements peuvent ainsi rapidement devenir problématiques.

*Quelles autres difficultés peuvent-elles apparaître et quels aménagements proposer ?*